

Domaine Droit, Economie et Gestion (DEG)

Etablissement : Université de Picardie Jules Verne

Niveau : LICENCE PROFESSIONNELLE

Intitulé : Assurance, banque, finance : supports opérationnels

## Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

Assurance, Gestion de Sinistres (AGS)

Objectifs de la formation :

### Les objectifs :

Répondre à la demande des professionnels de l'assurance en matière de gestion de sinistres et permettre aux étudiants de s'insérer dans le monde professionnel

La licence Assurance, Gestion de Sinistres se positionne sur la prise en charge de l'assuré au moment de la réalisation du risque et de son indemnisation.

Elle se différencie des autres formations plutôt spécialisées dans le domaine commercial.

La licence permet de répondre à l'attente des professionnels en termes d'emplois et de spécificité des métiers de gestion de sinistres ; en effet, les assurés sont au cœur du métier de l'assureur. La recherche de la qualité du service combinée à une performance indispensable dans le contexte économique actuel est une préoccupation quotidienne des entreprises d'assurance.

**Les compétences :** l'approche est juridique, technique et relationnelle

Les assureurs recherchent le savoir à travers la connaissance technique et juridique de leur métier mais aussi le savoir-faire par un regard sur leur environnement ainsi qu'une approche « humaine » indispensable pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante.

Le savoir être est également travaillé par l'approche de la communication avec l'assuré, ainsi que le développement des compétences personnelles telles que la prise d'initiatives, la responsabilisation, la créativité, le sens de l'équipe...

**Les métiers exercés :**

- Le gestionnaire de sinistres « corporel » qui assure la prise en charge des dossiers d'accidents de la vie courante et de la circulation tant dans les relations avec les auteurs que les victimes

- Le gestionnaire de sinistres « habitation et automobile » tant sur le back office que sur le front office
- Le gestionnaire de sinistres « responsabilité civile » chargé d'analyser les mises en cause et déterminer si la responsabilité peut être engagée et pour quel coût
- Le gestionnaire de sinistres « protection juridique » qui a pour mission de résoudre les litiges rencontrés par les assurés tant amiablement que par voie judiciaire
- Le gestionnaire de sinistres « construction » qui gère les dossiers tant pour la partie assurance dommages ouvrage que pour celle de l'assurance décennale des constructeurs

Ces métiers se pratiquent tant dans les centres de gestion que dans les structures des agents généraux et courtiers

L'étudiant peut également être recruté par des services spécialisés en assurance dans les entreprises privées ou publiques ainsi qu'au Fonds de garantie

#### **L'insertion professionnelle :**

Dans le cadre du suivi, on constate que les étudiants accèdent à des postes de toutes les catégories citées et s'insèrent bien dans le monde de l'assurance.

En fin d'année 2015, une enquête a été réalisée sur les 9 promotions depuis la création :

- 81 réponses ont été obtenues
- 94 % des étudiants ont un emploi dans l'assurance au plus tard dans les 6 mois et 75 % à l'issue du stage

#### **Organisation de la formation :**

La responsabilité de l'organisation administrative et pédagogique est assurée par l'IUT de l'Aisne (département « Carrières Juridiques » de Laon).

L'organisation de la formation est exclusivement en tronc commun ; elle accueille les étudiants en formation initiale et continue.

Elle ne possède qu'un seul parcours suivi par la totalité des étudiants quelle que soit leur inscription.